

**SUR LE TRAITEMENT PAR LA CARTOGRAPHIE
DE CERTAINS MATERIAUX ETHNOGRAPHIQUES DANS LES ATLAS
LINGUISTIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES DU DOMAINE OCCITAN**

Xavier RAVIER

Au mois de mai de cette année, demande m'était faite de traiter l'importante question de la place occupée par l'ethnographie dans les atlas linguistiques : il s'agissait de ma contribution à une très sympathique rencontre organisée autour du thème "l'ethnologie occitane" par une jeune et dynamique équipe de chercheurs de Carcassonne (1). On pourrait, dans ces conditions, craindre que je ne me borne à répéter, au moins pour l'essentiel, ce que j'ai dit lors de ces journées audoises : je tiens à vous rassurer tout de suite, il n'en sera rien. En effet, à Carcassonne, il s'agissait d'abord d'évoquer dans quelles conditions, historiquement parlant, s'est faite la rencontre entre la démarche ethnographique et la démarche linguistique, ensuite d'essayer d'exposer les problèmes d'ordre théorique qu'une telle rencontre n'allait pas manquer de faire émerger. Aujourd'hui, ici, à Aix-en-Provence, mon intention est de mettre l'accent sur des problèmes de technologie cartographique, et ce, pour répondre aussi rigoureusement que possible aux vœux des organisateurs de ce colloque : conformément à ce qui est indiqué dans le programme de nos travaux, une grande partie de mon intervention consistera dans l'analyse ou le commentaire de matériaux ethnographiques déjà publiés dans les atlas des parlers du domaine occitan, parmi lesquels j'utiliserai surtout celui de la Gascogne du regretté Jean Séguy et celui du Languedoc occidental dont je suis l'auteur (2).

J'ai souligné, voici à peine un instant, que je ne referai pas ici mon exposé de Carcassonne. Il importe tout de même, pour la cohérence et le suivi de mon propos, que je rappelle quelques unes des conclusions que j'avais alors mises en avant, celles-ci, de conclusions, devant devenir éléments d'introduction à ce que je voudrais vous dire aujourd'hui.

1. - Sans doute serait-il exagéré d'affirmer que la démarche ethnographique est, depuis l'origine, partie intégrante de la démarche présidant à l'élaboration des atlas des parlers : il n'en reste pas moins que l'une et l'autre vont assez vite aller de pair, et cela en raison de ce que, dès qu'a été initié le travail atlantographique, au moins en France, l'accent a été mis sur la composante lexicale du langage : or, qui dit lexique dit choses désignées, notamment dans l'immense secteur de la culture matérielle et de la vie quotidienne, ce qui, immédiatement et par le fait même, donne lieu à une emprise de caractère ethnographique comme telle et justifie cette emprise. Les conséquences méthodologiques, épistémologiques, et, plus largement, scientifiques de cette situation sont bien connues : c'est par exemple l'apparition du mouvement ou de l'école, on ne sait trop comment dire,

"Wörter und Sachen" (3), c'est encore la décision prise par Albert Dauzat, un peu avant la seconde guerre mondiale et au moment où il lance le Nouvel atlas linguistique de la France (N.A.L.F.), d'inclure le travail ethnographique en tant que tel dans le programme de l'entreprise, étant entendu que ce que l'on appelle communément "les mots" doivent être appréhendés dans le contexte de réalité qu'ils indexent, dans l'ordre matériel d'abord, mais aussi dans l'ordre spirituel ou symbolique.

2. - La réalité que les mots indexent, viens-je d'énoncer : cette formule demande encore explication et précision, du point de vue théorique et méthodologique.

Est-ce à la lumière de la très célèbre dichotomie saussurienne du signifié et du signifiant que l'on doit ici raisonner, ou bien convient-il d'y aller d'un autre regard ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que, justement, dans le camp des dialectologues ou des ethnographes-dialectologues, certains, soucieux d'assumer aussi totalement que possible l'univers des realia, n'ont pas hésité à mettre en cause le couple conceptuel inventé par le maître de Genève. C'est le cas de Jean Séguy qui, en 1973, allait jusqu'à écrire : "On philosophe beaucoup sur la nature de la substance, ou chose, par rapport au concept ; on pose qu'entre la chose et le signifiant existe un être intermédiaire idéal, et que cet être doit s'appeler le signifié, terme qui ne convient pas à la chose elle-même, etc... Tout cela est bel et bon, mais, à nos yeux, il s'agit de dissertations d'école dont le pouvoir opératoire est nul, du moins sur notre chantier. Il nous suffit de connaître que la science des mots et celle des choses ont, par leur alliance, créé des monuments comme le Sprach - und Sachatlas Italiens und der Südschweiz de J. Jud et K. Jaberg et le Glossaire des patois de la Suisse romande de L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet. La tâche des enquêteurs et des rédacteurs, poursuit Séguy, est de présenter d'une part les mots et d'autre part, mais conjointement, tout ce qu'on peut apprendre touchant les choses. Il appartient au lecteur de découvrir s'il y a une relation, ou s'il n'y en a pas, entre la nature des objets et leurs dénominations" (4).

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que Séguy réclame pour ces réflexions le patronage de Georges Mounin et en particulier les pages que cet auteur, dans son célèbre essai Les problèmes théoriques de la traduction (5), consacre aux relations entre linguistique et ethnographie, cette dernière étant entendue, à la manière américaine, comme "la description complète de la culture totale d'une communauté donnée" (6). Mounin argumente ainsi : "Le contenu de la sémantique d'une langue, c'est l'ethnographie de la communauté qui parle cette langue" (7). Mounin, encore lui, va jusqu'à poser l'existence de deux voies d'accès à la signification, "la voie ethnographique" et "la voie linguistique" (8).

Toujours est-il qu'en ce qui me concerne, pour faire droit aux exigences formulées par Séguy ou par d'autres, donc pour tenir compte d'un aspect important de la problématique, j'ai, dans mon exposé de Carcassonne, proposé que la démarche du dialectologue-ethnographe soit conçue et désignée comme l'étude des relations entre le nommé et le nommant, que celles-ci soient de caractère direct ou indirect. En avançant une telle idée, je voulais d'abord souligner que le dialectologue-ethnographe, comme nous l'avons vu, se trouve, de manière effective et constante, simultanément confronté à un double paradigme, celui des objets et celui de leurs désignatifs ; il m'apparaissait également très nécessaire de

marquer que ce qu'interroge le praticien dans ses contacts avec le monde des objets ou des faits extralinguistiques, c'est la réalité telle qu'elle se donne dialectiquement à nous, dans les conduites ou dans les choix que nous impose à chaque instant l'acte vital, et ce sur les plans les plus divers : appréhension de la nature, création technologique, questionnement sur le monde, etc... C'est précisément tout cela que je préfère désigner comme le nommé, le vocable de signifié, lui, conformément à la tradition scientifique établie par de Saussure, s'appliquant plutôt à ce que les logiciens ou les philosophes appellent "une idéalité".

Le nommé, dans le sens qui vient de lui être prêté, n'est finalement pas autre chose que ce que l'on appelle plus communément le référent, c'est-à-dire, pour reprendre une définition aussi claire que rigoureuse, "ce à quoi renvoie un signe dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain" -et il doit être ici entendu que cette réalité peut consister dans les objets les plus divers, matériels, certes, mais aussi idéologiques, symboliques, comportementaux, etc... (10).

Dans tous les cas, parler de découpage de la réalité extralinguistique par l'expérience des groupes humains et examiner comment ce découpage se traduit dans et par la pratique langagière, c'est adhérer d'emblée au propos central de cette discipline carrefour qu'est l'ethnolinguistique. Et point n'est besoin d'ergoter davantage pour faire voir que la dialectologie, de par l'attention qu'une partie importante de son programme l'oblige à porter à la composante lexicale du langage et de par l'investissement ethnographique à quoi cela la conduit, participe elle aussi d'une démarche de type ethnolinguistique (11). Bref, si j'ose me permettre une métaphore un peu forcée, tout semble se passer comme si la science des territorialités linguistiques, en tant que celles-ci, précisément, sont inscrites dans un espace géo-humain, était un fleuve sur l'une des rives duquel camperaient les dialectologues, les ethnolinguistes occupant l'autre : à intervalles réguliers se trouverait un bon et solide pont enjambant notre cours d'eau et permettant les communications d'un bord à l'autre dans les deux sens.

Le moment est venu de présenter et de commenter des cartes extraites d'atlas linguistiques du domaine occitan, dans lesquelles le matériau ethnographique comme tel est traité.

Séguy, encore lui, dans l'article que j'ai déjà cité (12), attire l'attention de son lecteur sur la variété des situations que l'on peut à cet égard rencontrer : "Dans l'A.L.G. (i.e. l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne), une planche montre tout un fouillis de jugs de conceptions très variées et pourtant la carte linguistique a partout le continuateur du latin JUGUM et ses dérivés. Les dénominations de l'aire procèdent d'étymons fort divers, groupés en aires géographiques : mais, sauf dans les Landes, il ne semble pas y avoir de liens entre les types d'aires et leurs noms. Au contraire, à chaque sonaille correspond un nom particulier, attaché non seulement à la forme, à la matière et à la sonorité, mais à la fonction."

Les problèmes que soulève ici Séguy, sont au moins au nombre de deux : d'une part celui qui a trait aux processus selon lesquels fonctionne la motivation dans l'acte nominateur, d'autre part celui qui ressortit à la mise en ordre, à des fins heuristiques, des matériaux que nous livrent nos enquêtes. C'est

au second de ces problèmes que l'on s'intéressera aujourd'hui, dans le cadre des techniques de la cartographie naturellement.

S'il est très vrai, pour reprendre une autre déclaration célèbre de Séguy, qu'en ces sortes d'affaires tout doit procéder "de ce concret intégral et intégré sans le respect duquel il n'est que chimères et bavardages" (13), on ne saurait pour autant éluder indéfiniment ce que le maître toulousain appelait "une description graduellement abstraite" (14).

Comment donc, dans la réalité, sinon le quotidien de son travail, le dialectologue-ethnographe vit-il ce débat du concret et de l'abstrait ?

Au stade du traitement des données et de l'élaboration du produit de la recherche, plusieurs éventualités, bien entendu, se présentent.

Notre praticien pourra, de par la nature des matériaux dont il dispose, se trouver contraint de publier les choses telles quelles, sans chercher à introduire ordre ou classement dans une collection de faits qui s'y refusent. En pareil cas, c'est le concret sinon le brut que l'on voit venir en première ligne : on s'efforce de donner à voir du "ce qui est" et très souvent on accompagne la carte linguistique (i.e. la carte des dénominations) d'une planche de dessins ou de figures qui ont avant tout valeur illustrative. Ainsi en va-t-il ou semble-t-il en aller avec les exemples de son propre atlas que Séguy commente dans le texte de lui que je citais voici un moment : examinons par conséquent les documents en question, soit d'une part la carte 383 et la planche 382 pour JOUG, d'autre part la carte 260 et la planche 258 pour ARAIRE, le tout extrait de l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, et essayons de voir ce qu'il en est vraiment.

De fait, comme l'indique Séguy, ces planches, surtout celle des jous, donnent au premier abord l'impression d'une certaine profusion, ce que le linguiste toulousain appelle "le fouillis". En ce qui regarde la planche ARAIRE, Séguy, dans la notice de la carte correspondante, exprime un sentiment absolument identique, en essayant de le justifier par l'appel aux ressources de l'inventivité humaine ou par les nécessités découlant de la multiplicité des activités : "Etant construits par des artisans locaux, écrit Séguy, et souvent par les cultivateurs mêmes, les araires de bois présentent des variétés de formes presque illimitées : certaines maisons en possèdent jusqu'à huit modèles différents, chacun servant à un travail déterminé" (15). Du point de vue linguistique et ethnolinguistique, nous sommes, dans un cas, comme dans l'autre, en présence d'un nommé marqué, au moins en apparence, par la diversité, par la fluctuation, la seule différence étant que pour "joug" le nommé se réalise à travers un nommant mononyme, alors que pour "araire", le nommé mobilise toute une gamme de nommants : mais, qu'il s'agisse de l'araire ou du joug, la corrélation entre nommé et nommant reste le plus souvent indéfinie, en d'autres termes les mécanismes de la motivation linguistique ne se dégagent pas de manière explicite -et c'est bien ce que voulait signifier Séguy à son lecteur dans sa déclaration tout à l'heure citée.

En revanche, si, pour des exemples tels que ceux-ci, on dépasse le plan de la forme extérieure des objets, pour s'engager sur la voie d'une analyse de leurs propriétés intrinsèques ou de l'emploi que l'on en fait, la variété se réduit considérablement. Tenons-nous-en au joug. Un tel objet ne saurait être étudié,

c'est l'évidence même, hors de sa fonction, et par conséquent indépendamment des accessoires qui le déterminent en vue de cette fonction, notamment les anneaux qui servent pour l'attelage : or, en élaborant les cartes relatives à ces dispositifs, Séguy s'est vite aperçu que le domaine gascon ne connaît finalement que deux systèmes, celui de la partie ouest, "anneau fixe, sorte de bride de fer rivée ou boulonnée à la partie inférieure du joug", celui des autres contrées, "anneau amovible accroché à l'attache du joug" (16). Voilà donc un instrument courant, le joug, à qui une première observation prêtait les aspects d'une capricieuse et décourageante multiplicité, mais qui, considéré du point de vue de son usage, ne présente au bout du compte que deux variantes. Cet exemple montre parfaitement que la mise en oeuvre des critères technologiques, lesquels sont aussi des critères ethnographiques, introduit à une nouvelle vision de la réalité du nommé et permet en même temps de jeter les bases d'une taxonomie, taxonomie au demeurant d'autant plus significative qu'elle se lit aussi par rapport à une inscription dans l'espace géographique. Ce résultat, de plus, vérifie la finesse et la justesse de la mise en garde méthodologique d'André Leroi-Gourhan : "Les cadres classificatoires des techniques n'ont pas été établis par des technologues, mais par des ethnologues qui avaient plus en vue une répartition des produits du groupe qu'ils étudiaient dans des divisions commodes qu'une analyse de la fabrication. En d'autres termes, ils ont plutôt vu la forge que le travail des métaux, le panier que la vannerie, le vêtement que le travail des fibres. Un cadre établi sur ces principes assure correctement les besoins de l'analyse culturelle, il laisse de côté les problèmes proprement technologiques" (17).

Disons encore que du point de vue de l'élaboration des documents atlantographiques, la prise en compte des propriétés du nommé, dans la confrontation de celui-ci avec le nommant, est susceptible de donner lieu à des traitements spécifiques, surtout quand la complexité et la configuration des faits le demandent. J'ai eu, récemment encore, à procéder de cette manière, justement pour l'équipement dont il vient d'être question, le joug et ses accessoires.

Alors que Séguy avait intégré les données technologiques aux cartes proprement linguistiques, j'ai dû me résoudre à leur faire un sort spécial : il s'agit des cartes 515 JOUG, 518 ANNEAUX DU JOUG I, 519 ANNEAUX DU JOUG II, 520 SUPPORT DES ANNEAUX DU JOUG I, 521 SUPPORT DES ANNEAUX DU JOUG II du volume second de mon Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental (18). Les références que je viens de donner montrent clairement que 518 et 519 d'une part, 520 et 521 d'autre part, forment couple : le principe a été de présenter les faits linguistiques comme tels par les cartes dont le titre comporte la précision "I" (chiffre romain), soit 518 et 520, tandis que celles au titre desquelles est ajouté "II" (chiffre romain également), à savoir 519 et 521, sont réservées aux informations techniques et technologiques. La traduction de ces informations est effectuée par le moyen d'un système de symboles combinables entre eux, dont la signification est donnée dans les notices des cartes. Ce mode de traitement permet, entre autres choses, d'apercevoir que s'il existe une certaine correspondance entre les faits linguistiques et les faits ethnographiques, les uns et les autres, dans l'espace géographique, ne se recouvrent cependant pas de manière totale et univoque : il est frappant de constater par exemple qu'en ce qui concerne le support des anneaux, la zone méridionale, très homogène en ce qui regarde la technique mise en oeuvre (cheville unique plantée au sommet du joug), est caractérisée, du point de vue linguistique, par la pluralité et la dispersion des dénominations, l'aréologie de

celles-ci ayant une apparence assez capricieuse. Dans certaines localités, on a même du mal à saisir le rapport qui existe entre l'objet et son nom : ainsi en va-t-il par exemple à 81.30 avec le mot roquet [*rɔkɛt*], la valeur première de ce dérivé suffixal de roc "rocher" étant "petit roc, pavé, fragment de roche". Dans la partie septentrionale du domaine, en revanche, où les types de supports sont beaucoup plus variés, un lexème unique tend à l'emporter, celui de mejana < MEDIANA, c'est-à-dire "ce qui est au milieu", les désignations correspondantes s'appliquant dans le concret à des dispositifs comme le fer en forme de lyre à cheval sur le joug ou la courroie traversant ce même joug dans sa partie médiane (19).

Mais, je le répète, le procédé lourd et complexe que je viens de décrire est loin d'être la règle : d'ordinaire, on l'a déjà indiqué, données linguistiques et données ethnographiques parviennent à cohabiter sur la même carte, les propriétés du nommé et du nommant étant saisies par le lecteur de manière concomitante, ce qui a pour avantage de ne point dissocier le lexical du sémantique, l'onomasiologique du sémasiologique diraient d'autres, en tant précisément que le sémantique (le sémasiologique) reflète les faciès ethnographiques ou culturels, les modes de vie, etc... S'il m'est encore permis de me citer, je produirai pour illustrer ce que j'affirmais à l'instant la carte 88 ENCLOS du volume I de mon atlas languedocien occidental (20). Son examen prouve au moins deux choses : d'une part combien peuvent être fluctuantes les propriétés effectives d'un nommé, même si celui-ci se résout en un signifié unique, "enclos" dans le cas qui nous occupe, ce qui, du point de vue du travail de terrain et du traitement cartographique, implique une adaptation constante aux réalités locales ("Étaient recherchées les dénominations de l'enclos situé aux alentours immédiats de la maison et servant en principe de terrain de pacage : ce dispositif, outre qu'il n'existe pas partout, est susceptible de prendre des formes assez diverses", ai-je été obligé d'écrire dans la notice de la carte), d'autre part l'importance qu'il faut attribuer aux appréciations des informateurs eux-mêmes, les valeurs sémantiques proprement dites ayant en effet été traduites, par le moyen de mon code, uniquement d'après les descriptions faites par les sujets parlants, c'est-à-dire les descriptions dues aux usagers des formes culturelles concernées.

Au demeurant, et fort heureusement pour le dialectologue-ethnographe, très souvent ce sont les paradigmes en fonction desquels s'organise la réalité du nommé qui s'imposent par eux-mêmes, déterminant du même coup le choix de la technique et de la présentation cartographiques : je terminerai sur ce point, en prenant un dernier exemple. Le volume IV de l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne (21) comporte une série de cartes numérotées 1170, 1171, et 1382, assorties d'une planche portant le numéro 1168, le tout intitulé ONOMASTIQUE BOVINE (les noms que l'on donne aux bovins pour les interpeller ou les commander). Je ne commenterai pas ces documents dans le détail. Ce que je veux surtout mettre en évidence, c'est que Séguy, en première instance, s'est trouvé devant une situation identique à celle que j'évoquais à propos de ma carte ENCLOS : "Les critères sémantiques sont ceux qu'ont formulé les informateurs : on n'y a pas apporté la moindre retouche" écrit l'auteur dans la notice de la planche 1168. Mais ces critères, en fait, s'ordonnent d'une manière assez rigoureuse, de telle façon que l'on a pu les ramener à quatre, quatre types de vocables étant ainsi induits : C = termes motivés par l'encornure, R = termes motivés par la couleur du poil, Q = termes motivés par certaines qualités, notamment la race, A = attelage, c'est-à-dire position à droite ou à gauche dans

l'attelage, à quoi s'ajoutent les dénominations appelées sous V = varia, soit termes arbitraires ou de motivation spéciale. De plus, la spécification de chacun des critères donne elle-même lieu à des séries parfaitement assignables : ainsi par exemple l'encornure présente sept formes fondamentales et ainsi de suite. En combinant, comme il le fait sur les cartes 1170 et 1171, les signes des codes élaborés au titre de chacun des critères, Séguy obtient très précisément une traduction de ce paradigme du nommé dont je parlais voici un moment : l'écriture du point 686 NE par exemple donne à voir que certains des noms propres affectés aux vaches et aux boeufs sont motivés par la couleur du poil (R), les autres apparaissant comme arbitraires. Les premiers sont des vocables tels que [*haubi*], pour une vache de pelage clair, [*kastana*], pour une vache rousse, [*kulimba*], pour une vache gris-clair, tandis qu'en ce qui regarde les seconds, on a relevé [*bwé*], [*mart*], [*maskarét*], tous noms de boeufs.

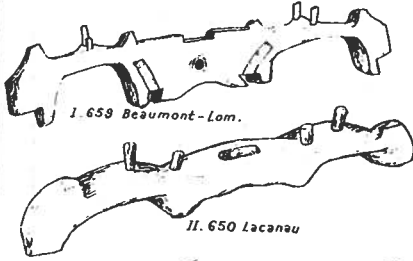
En outre, l'opération étant réalisée pour la totalité du domaine, des fixations aréologiques de tendances préférentielles semblent au moins s'esquisser : la partie septentrionale de la Gascogne paraît assez communément choisir le nom des bovins en fonction de la couleur du poil (critère R très fréquent), alors que la portion méridionale inclinerait plutôt à se fixer sur la cornaison (critère C). De tels choix ou de telles tendances ne ressortiraient-ils pas typiquement à ce que l'on appelait autrefois l'archéo-civilisation, terme devenu maudit dans les sciences humaines ?

Quoi qu'il en soit, les cartes et planches relatives à l'onomastique bovine, comme bien d'autres de nos atlas, si elles révèlent des profils, des faciès, des configurations, c'est-à-dire des organisations inscrites et réalisées dans l'espace géographique, mettent aussi en valeur la variabilité, parfois considérable, des faits. Or, intégrer le multiple à partir et au delà duquel on cherchera à déterminer le permanent et le structurel, n'est-ce pas le projet commun de la dialectologie à vocation ethnolinguistique et de l'ethnographie à visée ethnologique, le projet qui finalement réunit les sciences du *logos* et celles de l'*ethnos* ?

Xavier RAVIER
 Directeur de l'Atlas linguistique
 et ethnographique du Languedoc
 occidental
 C.N.R.S. et Université de
 Toulouse II.

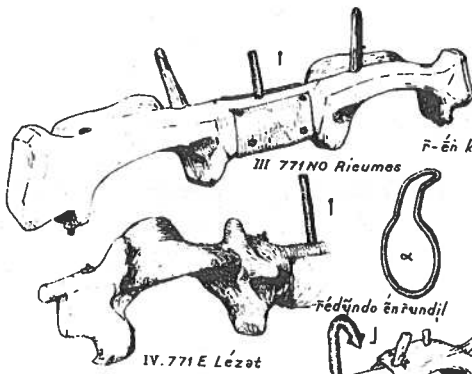
JOUGS

La largeur totale des jougs ordinaires, qui est comprise entre 115 et 130 cm, n'est pas mentionnée sous les figures ; dans les types plus larges, la mesure est indiquée après le signe =. Pour les signes placés au milieu et au-dessus de certaines figures, v. carte attache du joug. Cette planche ne donne qu'une idée sommaire des innombrables variétés de détail qu'on peut observer en Gascogne.



I. 658 Beaumont-Lam.

II. 650 Lacanau

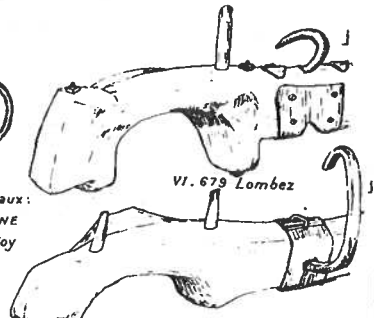


III. 771 NO Ricumas

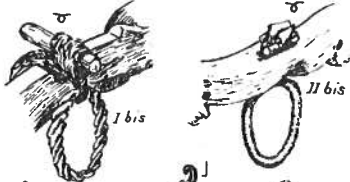
IV. 771 E Lézot



F-èn kadéno

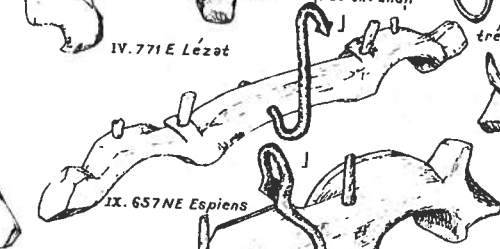


VI. 679 Lombez



I bis

II bis



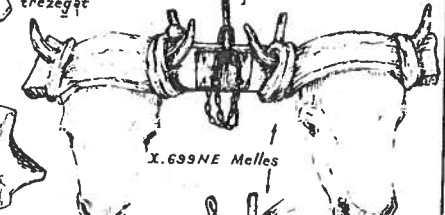
V. 657 NE Espiens

VI. 647 NE Lafitte

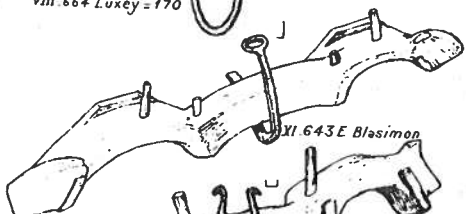
trézégat



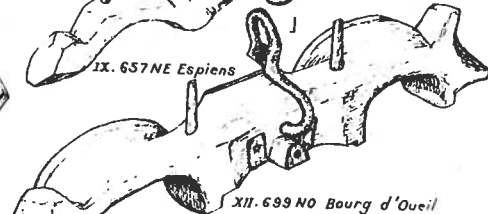
VIII. 664 Luxey = 170



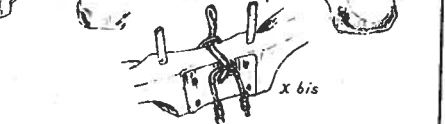
X. 639 NE Melles



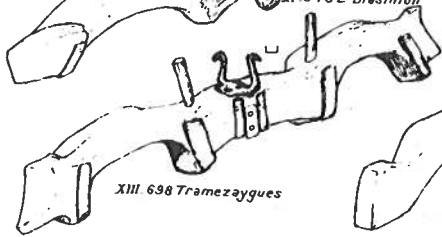
XI. 643 E Blasimon



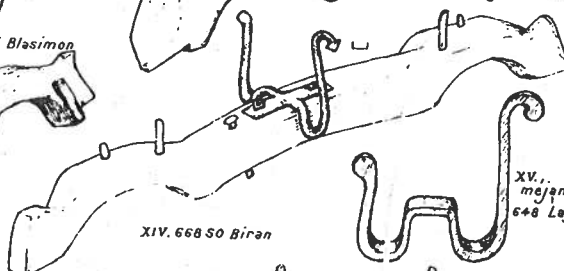
XII. 689 NO Bourg d'Oueil



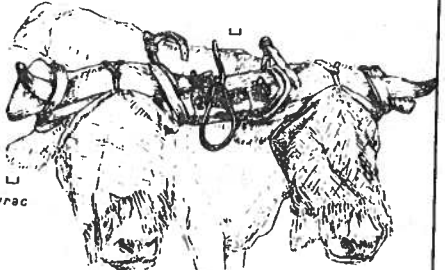
X bis



XIII. 698 Tramezaygues

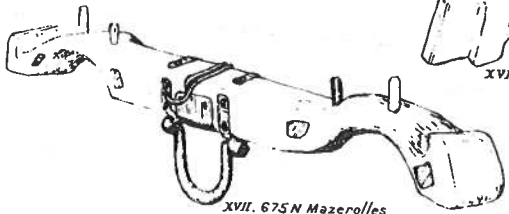


XIV. 668 SO Biran

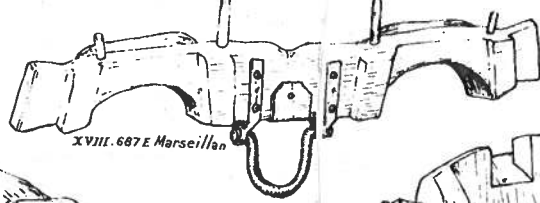


XV. 648 Layrac

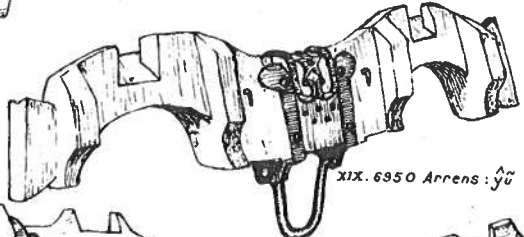
XVI. 780 NO St Plancard



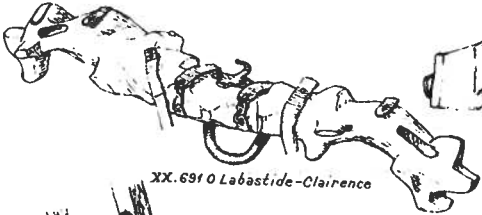
XVII. 675 N Mazerolles



XVIII. 687 E Marseillan



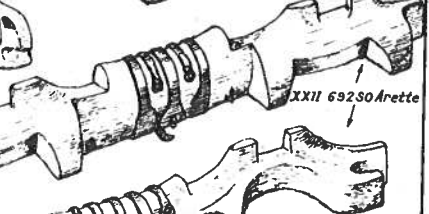
XIX. 695 O Arrens: jü



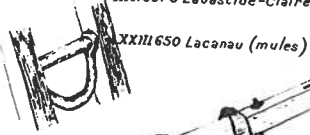
XX. 691 O Labastide-Clairence



XXI. 685 Art: ix: jü (vu de dessus)



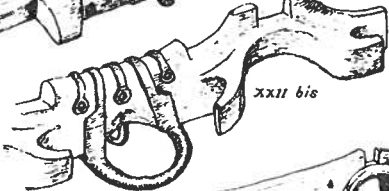
XXII. 692 SO Arette



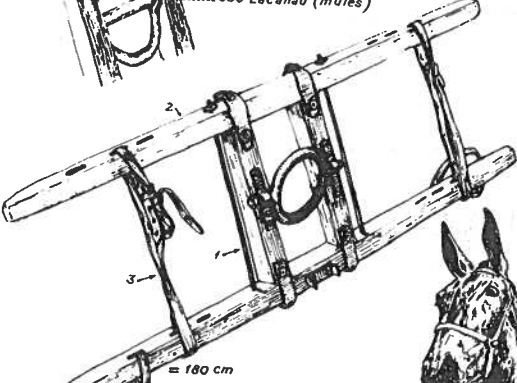
XXIII. 650 Lacanau (mules)



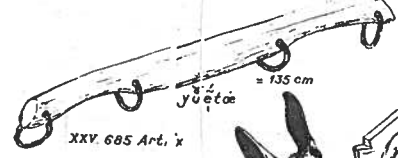
XXV. 685 Art: x (position de travail)



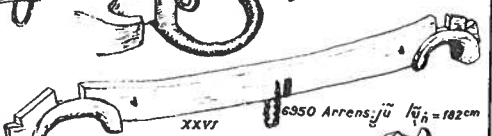
XXII bis



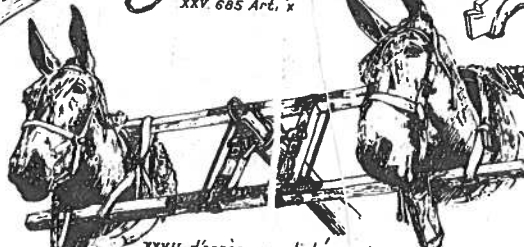
XXIV. 681 N Vielle-St Girons (mules) = 180 cm



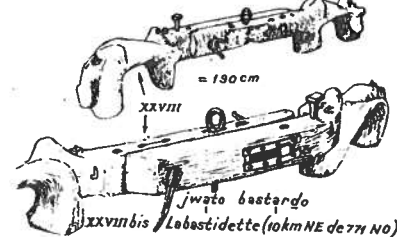
XXV. 685 Art: x = 135 cm



XXVI. 695 O Arrens: jü = 182 cm



XXVII. d'après un cliché E Vignes



XXVIII bis = 190 cm

XXVIII bis Labastidette (10 km NE de 771 NO)

Liste et références des cartes et planches citées dans l'exposé ci-dessus
 (les notes concernant le texte de l'exposé viennent à la suite)

ALG : Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne ;
 ALLOc : Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental

- 1) JOUG ALG II 382
- 2) JOUG ALG II 383
- 3) ARAIRE DE BOIS ALG II 258
- 4) ARAIRE DE BOIS ALG II 260
- 5) SONNAILLES 1 ALG IV 1156
- 6) SONNAILLES 2 ALG IV 1157
- 7) SONNAILLES 3 ALG IV 1158
- 8) SONNAILLES 4 ALG IV 1159
- 9) SONNAILLES 5 ALG IV 1160
- 10) SONNAILLES 6 ALG IV 1163
- 11) JOUG ALG II 382
- 12) JOUG ALG II 383
- 13) ANNEAU DU JOUG ALG II 384
- 14) ATTACHE DU JOUG ALG II 385
- 15) JOUG ALLOc II 515
- 16) ANNEAUX DU JOUG I ALLOc II 518
- 17) ANNEAUX DU JOUG II ALLOc II 519
- 18) SUPPORT DES ANNEAUX DU JOUG I ALLOc II 520
- 19) SUPPORT DES ANNEAUX DU JOUG II ALLOc II 521
- 20) ENCLOS ALLOc I 88
- 21) ONOMASTIQUE BOVINE ALG IV 1168
- 22) ONOMASTIQUE BOVINE (1) ALG IV 1170
- 23) ONOMASTIQUE BOVINE (2) ALG IV 1171

NOTES

(1) Chercheurs regroupés dans le Groupe audois de Recherche et d'Animation ethnographique (G.A.R.A.E.). La rencontre en question a occupé les journées des 28, 29, 30 et 31 mai 1982.

(2) Jean Séguy, Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, 6 volumes, Paris, Editions du C.N.R.S., 1954, 1956, 1958, 1966, 1972 et 1973. Xavier Ravier, Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental, Paris, Editions du C.N.R.S. : volume I 1978, volume II 1982.

(3) Voir au sujet des origines de "Wörter und Sachen", l'article de Jacqueline Picoche, Les monographies dialectales (domaine gallo-roman), Langue française 18, mai 1973 (Les parlers régionaux).

(4) Dans son article Les atlas linguistiques de la France par régions, Langue française 18, mai 1973 (Les parlers régionaux), pp. 73-74.

(5) Paris, Gallimard, collection Bibliothèque des idées, 1963.

(6) G. Mounin, *op. laud.*, p. 233.

(7) G. Mounin, *op. laud.*, p. 234.

(8) G. Mounin, *op. laud.*, p. 239.

(9) F. de Saussure, Cours de linguistique générale, publ. Bailly, Sechehaye et Riedlinger, Payot, Paris, 1968, pp. 97-100 ; Voir aussi note suivante.

(10) La définition reproduite est empruntée au dictionnaire Lexis. Celle du volume Le langage (Direction Bernard Pottier. Collection Les Dictionnaires du Savoir Moderne, Paris, Denoël, 1973) est très voisine, voire plus explicite, et dans tous les cas va dans le sens qui découle du propos développé dans mon texte : "Référent désigne ce à quoi le signe linguistique renvoie soit dans la réalité extra-linguistique ou univers réel, soit dans un univers imaginaire. En d'autres termes, le référent indique la chose nommée ou ce pour quoi le signe s'emploie". Cf. également O. Ducrot et T. Todorov qui soulignent (Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, 1972) que la fonction référentielle s'exerce "non entre un signifiant et un signifié mais entre le signe et le référent, c'est-à-dire, dans le cas le plus facile à imaginer, un objet réel..." (p. 133).

En ce qui regarde la mise à contribution de la technique cartographique pour le traitement d'objets purement verbaux, éléments à statut discursif notamment, je me permets de renvoyer à mon travail Quelques considérations sur les formes minimales de l'ethnotexte (à paraître prochainement : Université d'Aix-en-Provence et C.N.R.S.) : le travail en question porte pour une très grande part sur les enseignements que l'on peut tirer d'une géographie des structures et des contenus d'une forme ethnotextuelle très

connue en dépit de son humilité, la comptine pour faire envoler la coccinelle.

(11) Le travail sur ce que l'on appelle actuellement les ethnotextes est l'une des conséquences de cette rencontre entre ethnologie et dialectologie : voir à ce propos J.C. Bouvier et X. Ravier, Projet de recherche interdisciplinaire sur les ethnotextes du Sud de la France, Le monde alpin et rhodanien, numéros 1-2, 1976, pp. 207-212. Egalement J.C. Bouvier, H.P. Brémondy, Ph. Joutard, G. Mathieu, J.N. Pelen, Tradition orale et identité culturelle, Paris-Marseille, Editions du C.N.R.S., 1980.

((12) Dans Langue française 18.

(13) Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne : Avant-propos du volume IV, 1966.

(14) Même référence que celle donnée à la note précédente.

(15) Carte 260 de l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne.

(16) Notice de la carte 383 de l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne.

(17) L'homme et la matière, Paris, Albin Michel, 1971, p. 13.

(18) Parution fin 1982.

(19) Les réalisations effectives du lexème mejana < MEDIANA relevées dans le domaine de l' Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental sont : [mɛtsɔno], [mɛtsɔné], [mɛtsɔno], toutes du féminin. Existe également pour ce nomme un masculin mejan [mɛja] < MEDIANU.

(20) Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental, Paris, Editions du C.N.R.S., 1978.

(21) Voir note 13.

N. B.

Au moment où j'achève la révision des épreuves de ce texte, je m'aperçois que roquet [rɔkɛt] pourrait être le patronyme d'un fabricant d'outillage agricole : c'est du moins ce qui ressort d'un renseignement fourni par l'un des informateurs de l' Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne.

X.R.

RESUME DE LA DISCUSSION

La discussion s'est engagée suivant deux axes principaux :

- la nécessité de centraliser et de diffuser les informations cartographiables et le problème des banques de données,
- quelques difficultés relatives à la cartographie ethnologique.

On a noté principalement les interventions de : J. BERTIN, C. BROMBERGER, J.-C. BOUVIER, I. CHIVA, J. CUISENIER, A. MAILLE, X. RAVIER, M. ROBERT, F. SIGAUT, J.J. VOSKUIL.

1. CENTRALISATION ET BANQUES DE DONNEES

La constitution de banques de données à partir desquelles on peut dresser un certain nombre de cartes pour répondre à des demandes précises, et à l'échelle pertinente pour l'investigation à conduire, paraît aujourd'hui l'opération la plus fructueuse et celle qu'il faut privilégier (cf. méthode de travail des linguistes québécois, projet des dialectologues français, catalogues raisonnés du musée des A.T.P.). La voie à suivre, en raison, en particulier, du caractère souvent incomplet des données semble effectivement être beaucoup moins celle d'une atlantographie des formes que celle d'un catalogue fondé sur une typologie.

La centralisation des informations, nécessaire pour l'ethnologie de la France, doit être doublée d'une information plus large des milieux scientifiques : un véritable inventaire des archives du musée des A.T.P., par exemple, devrait être complété par le recensement de toute une série de matériaux dispersés dans différentes instances régionales pour aboutir à une édition des données disponibles (ce qui a été fait à l'étranger et ce que fait aussi d'une certaine manière le Musée de l'Homme en constituant une collection de micro-fiches).

Un problème reste cependant non résolu : celui des banques de données réparties (cas des atlas linguistiques).

2. QUELQUES DIFFICULTES INHERENTES A LA CARTOGRAPHIE ETHNOLOGIQUE

2.1. L'échelle

2.1.1. Cartographie à l'échelle micro-régionale

La cartographie ethnologique ou ethnographique a tendance à la macroscopie de type plus sociologique qu'ethnologique. Pour cartographier des traits culturels micro-régionaux, on se heurte au problème d'adaptation des techniques classiques de la cartographie et de la sémiologie aux besoins de cette ethnologie micro-régionale de pays, au sens d'espace communautaire de base. Il est important à ce niveau que la cartographie ne soit pas une "mise à plat" des

faits culturels mais une recherche du multi-dimensionnel, de l'épaisseur, de la corrélation qui signent le vivant. Dans cette perspective, la cartographie des faits culturels doit tenter de restituer la complexité des phénomènes (forme, fonction, signes linguistiques et variantes, stratification des usages et évolution).

2.1.2. Cartographie à échelle multiple

Les données cartographiables centralisées aux A.T.P. sont inégalement réparties dans le territoire français. Une des réponses techniques possibles est l'utilisation de la cartographie à échelle multiple, c'est-à-dire le changement d'échelle dans un même système (ce que rend actuellement possible le traitement informatique). Tous les problèmes de traitement, d'échelle, ramènent à une autre chose, sur laquelle les ethnologues n'ont pas, en France du moins, suffisamment travaillé : la signification ethnologique et non plus simplement cartographique des changements d'échelle. Il faut en fait arriver à déterminer des échelles qui soient à la mesure des espaces emblématiques. Par exemple, dans le cas des variations micro-régionales du vêtement, il faut peut-être choisir l'échelle du réseau de villages, alors que pour d'autres thèmes, les faits se distribuant de façon plus homogène et l'espace emblématique étant beaucoup plus large, on pourra recourir à des échelles plus petites.

2.2. La complexité des faits à cartographier : deux exemples

2.2.1. La cartographie des dates de mutation des baux de ferme établie par M. MAGET en 1942, celle aussi des systèmes de foires et de marchés, par exemple, sont intéressantes dans la mesure où elles font ressortir concrètement une des difficultés majeures de la cartographie ethnographique : comment faire tenir en deux dimensions des phénomènes qui sont à la fois distribués dans le temps et dans l'espace. Il y a là une difficulté épistémologique qui n'est pas encore résolue de façon satisfaisante.

2.2.2. Dans le cas des atlas linguistiques, il semble qu'on ne se soit pas suffisamment arrêté à la complexité des faits ethnographiques. Les cartes concernant les araires et les jogs, par exemple, ne tiennent pas véritablement compte de la variabilité des formes, des dimensions, des utilisations... ; pour avoir été influencée par l'enquête dialectologique, la cartographie ethnographique a tiré tout le système vers la norme. Or, pour interpréter les cartes dialectologiques des nommants et de leurs formes multiples, une analyse ethnologique et technologique préalable est indispensable : recueillir les mots qui désignent l'outil ou même les parties de l'outil ne suffit pas ; il faut aussi, par l'analyse, découvrir les paradigmes fonctionnels sous-jacents. On ne peut, par ailleurs, cartographier des araires sans cartographier aussi, et d'abord, les travaux pour lesquels on les utilise et, qui peuvent être très différenciés, les formes de labour...